REGISTRE DU LOGEUR pour hébergements classés
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON
PERIODE N° 2 : DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2024

MOIS DE : .....

Etablissement :..... Classement :.....

Numéro d'enregistrement de l'établissement : .....

Référence client ou n° de chambre	Dates du Séjour		Durée du séjour (= nombre de nuitées)	Nombre d'assujettis (= majeurs)	Nbre de nuitées (= durée du séjour x nbre d'assujettis)	Tarif de la TDS	Nbre d'exonérés (= mineurs)	Motif d'exonération à noter le cas échéant	Montant TDS à encaisser en €
	du ...	au ...							
TOTAUX									